



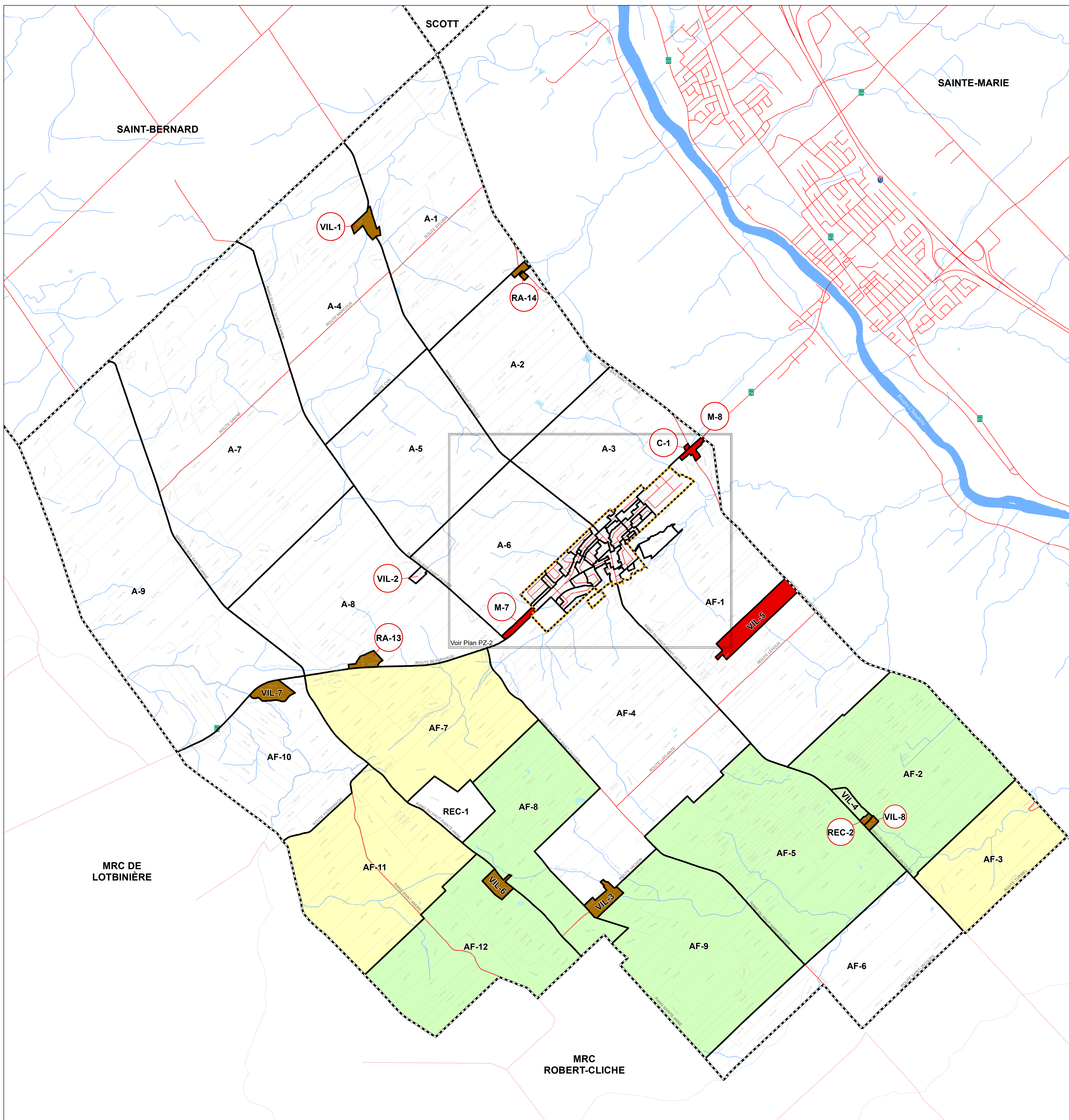
**PLAN DE ZONAGE
SECTEUR RURAL**

- A Agricole
- AF Agroforestière
- M Mixte
- RA Résidentielle faible densité
- REC Récréative
- VIL Villégiature

- Limite de zone
- Réseau routier
- Hydrographie
- Périmètre d'urbanisation
- Limite municipale
- Limite de MRC

Territoires touchés par la demande à portée collective (Article 59 - LPTAA)

- Zone agricole type A
- Zone agricole type B
- Zone agricole type C
- Îlot détruit avec morcellement
- Îlot détruit sans morcellement



Plan des zones concernées par les dispositions en lien avec les normes relatives aux bâtiments secondaires



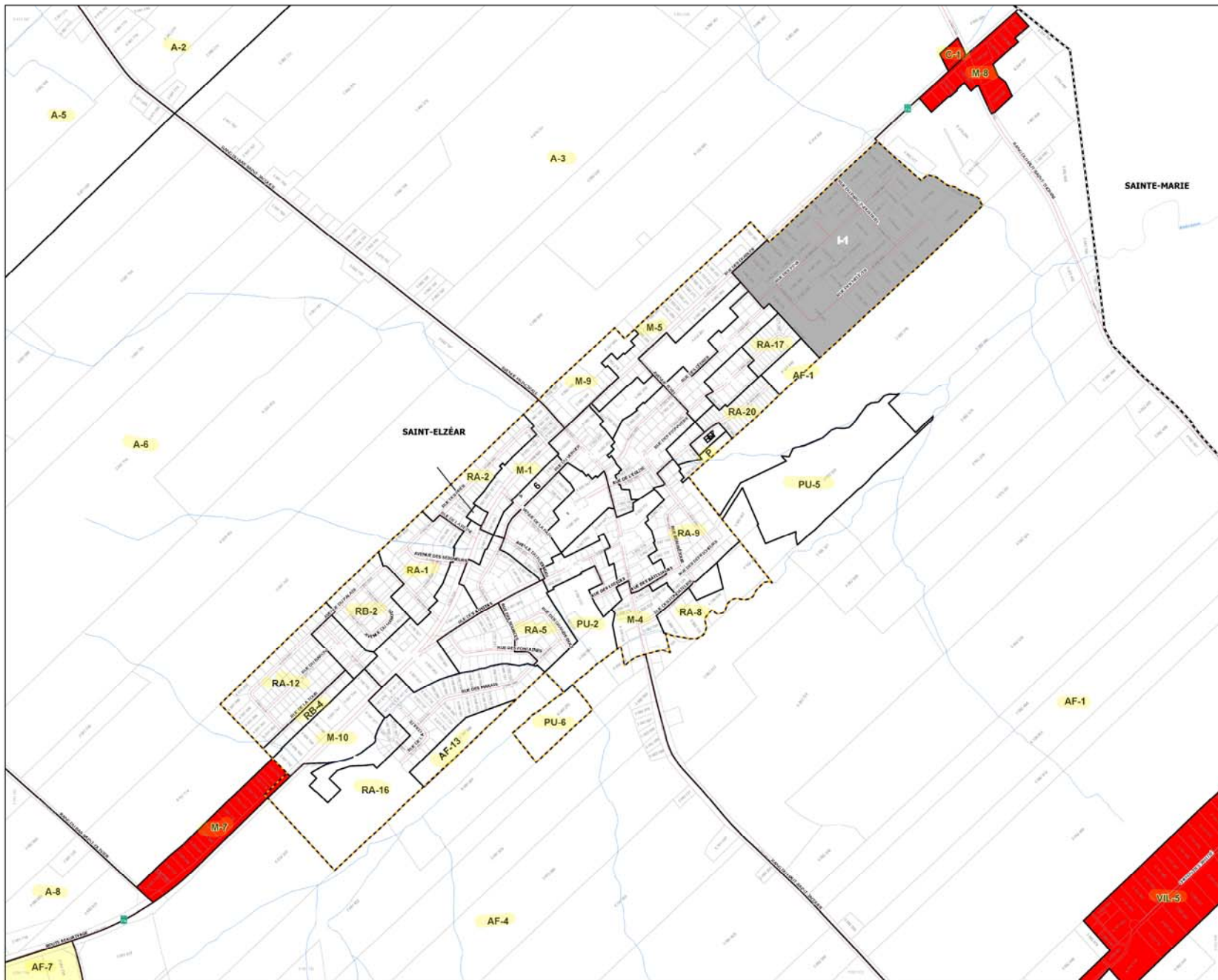
PLAN DE ZONAGE SECTEUR URBAIN

- A Agricole
- AF Agroforestière
- C Commerciale
- I Industrielle
- M Mixte
- PU Publique
- RA Résidentielle faible densité
- RB Résidentielle moyenne densité
- VIL Villégiature

- Limite de zone
- Limite municipale
- Périmètre d'urbanisation
- Facteur G (périmètre urbain (1,5)) non applicable
- Limite de lot
- Réseau routier
- Hydrographie

Territoires touchés par la demande à portée collective (Article 59 - LPTAA)

- Zone agricole type A
- Zone agricole type C
- lot déstructuré avec morcellement



Plan des zones concernées
par les dispositions en lien
avec les normes relatives aux
bâtiments secondaires